

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER SUR LA DEFINITION DES CRITERES DE HIERARCHISATION DES ACTIVITES DE DEMINAGE

Le Projet d'Assistance à la Lutte Antimines en Casamance (PALAC) a tenu, les 29 et 30 avril 2009 à l'hôtel Royal de Kabrousse, un atelier sur la définition des critères de hiérarchisation des activités de déminage

Les travaux, présidés par le Gouverneur de la Région de Ziguinchor, ont vu la participation des autorités administratives, des élus locaux, des forces de sécurité, des agences des Nations Unies, du groupe de contact du MFDC, des projets et programmes, des représentants de la société civile, des partenaires au développement ainsi que des organisations non gouvernementales et associations actives dans la Région naturelle de Casamance.

La feuille de présence y afférente est annexée au présent rapport.

Cet atelier a pour objectifs :

- compléter les données disponibles par localité relativement à la problématique mines ;
- définir et proposer des critères devant permettre la hiérarchisation des activités de déminage ;
- donner des indications précises sur les zones d'insécurité.

Les travaux ont démarré à 9 heures 30 minutes par le mot de bienvenue du Directeur du Centre National d'Action antimines au Sénégal (CNAMS) également coordonnateur du PALAC. Il ressort principalement de cette intervention l'obligation pour les différents intervenants dans l'action antimines d'agir vite et bien, ce qui devrait permettre d'aboutir aux meilleurs choix afin d'arriver à un Sénégal sans mine à l'horizon 2015.

A sa suite, le Gouverneur a insisté sur le lien entre déminage et relance des activités socio-économiques en Casamance pour relever que les participants doivent faire preuve d'intelligence et de réalisme à travers une mise en adéquation des moyens et des besoins, le tout devant permettre aux partenaires de se faire une idée précise de la situation..

Cette phase protocolaire a été suivie d'un tour de table qui a permis à chacun des participants de se présenter.

L'étape suivante de la journée a consisté en la présentation et l'adoption de l'agenda.

Il sied de noter, à ce stade des travaux, que contrairement à la méthodologie initialement arrêtée et qui prévoyait la constitution de deux groupes de travail distincts dont les termes de référence avaient déjà été établis, l'atelier a opté pour la conduite des débats en plénière, chaque journée devant être consacrée à un thème.

En effet, la constitution des groupes s'est avérée peu pertinente au regard de ce que la plupart des structures en présence ne sont représentées que par un seul membre, ce qui avait pour conséquence d'amener à se passer de leur participation dans l'un ou l'autre des groupes alors qu'une telle participation est fortement recommandée.

Il a dès lors été retenu que le premier jour serait réservé à la définition des critères de hiérarchisation en vue de la planification des activités de déminage. Le but de cet exercice était de :

- passer en revue les propositions de critères retenus dans les documents ;

- les reformuler si nécessaire et/ou en proposer d'autres plus pertinents en procédant à leur classement afin de leur donner un ordre de priorité en vue d'une programmation future des activités ;
- déterminer de grands ensembles homogènes dont les inputs ont un impact notable sur le développement socio-économique de la région.

A cet effet, le Chef de la Division des Opérations et de la Gestion de l'Information du CNAMS a fait une présentation qui a été suivie de nombreuses interventions qui révèlent un amalgame entre les critères ayant servi d'établir le niveau d'impact et ceux devant permettre de déterminer la priorité à donner aux localités concernées dans le cadre de la planification des activités de déminage.

En tout état de cause, les critères retenus par l'atelier dans l'optique d'une hiérarchisation sont les suivants :

- **les conditions sécuritaires**
- **l'importance de la population concernée et la propension au retour**
- **l'importance socio-économique**
- **l'impact dans les relations transfrontalières**
- **le niveau de cohésion sociale**
- **la garantie dans la collaboration des belligérants et parties prenantes**
- **l'accessibilité**
- **l'impact psychologique**

Ces mêmes critères ont fait l'objet d'un classement qui s'établit ainsi qu'il suit :

- 1^{er} : les conditions sécuritaires ;
- 2^{eme} : l'importance de la population concernée et la propension au retour ;
- 3^{eme} : l'importance socio-économique ;
- 4^{eme} : le niveau de cohésion sociale ;
- 5^{eme} : la garantie dans la collaboration des belligérants et parties prenantes ;
- 6^{eme} : l'accessibilité ;
- 7^{eme} : l'impact dans les relations transfrontalières ;
- 8^{eme} : l'impact psychologique.

Le classement ainsi établi a donné lieu à une cotation suivant le schéma ci-après :

- l'appréciation « bien » donne droit à une note de trois (03) points ;
- l'appréciation « passable » équivaut à une note de deux (02) points ;
- l'appréciation « médiocre » correspond à une note d'un (01) point.

Il reste entendu que les notes à attribuer varient de 1 à 3 et que chacun des critères s'est vu affecté un coefficient convenu comme suit :

- les conditions sécuritaires (04 points)
- l'importance de la population concernée et la propension au retour (03,5 points)
- l'importance socio-économique (03 points)
- le niveau de cohésion sociale (02,5 points)
- la garantie dans la collaboration des belligérants et parties prenantes (02 points)
- l'accessibilité (01,5 point)
- l'impact dans les relations transfrontalières (01 points)
- l'impact psychologique (0,5 point).

Le second jour a été consacré à la collecte d'informations complémentaires sur les localités suspectes, abandonnées, inaccessibles ou présentant une insécurité. Pour ce thème, les consignes suivantes ont été données :

- compléter les informations existantes sur les localités suspectes ainsi que celles non fréquentées du fait de la peur des mines ;
- indiquer les localités où la présence de mines est avérée ;
- indiquer les localités abandonnées ou inaccessibles dans lesquelles des retours de populations sont constatés ;
- identifier les villages centres qui polarisent des localités suspectes ;
- indiquer les axes et pistes déterminants pour la circulation des personnes et des biens.

Avant d'aborder les travaux proprement dits, une observation a été relevée par le représentant du PAM sur les difficultés liées à l'application du système retenu pour la cotation des critères, ce qui l'a amené à proposer une autre approche.

Après échanges, l'assistance a convenu du maintien en l'état des résultats, à charge pour le CNAMS d'approfondir la réflexion en collaboration avec l'auteur de la proposition. Il ne sera retenu en définitive que le système qui s'avérera le plus pertinent..

Sur ce, les participants ont planché sur les différents sous thèmes inscrits dans l'agenda du jour.

Les informations collectées sur les localités suspectes, abandonnées et inaccessibles sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Communauté Rurale	Localités			Observations
	Suspectes	Abandonnées	Inaccessibles	
Niaguis	Baraf			04 accidents au lieu de 03. Toutes les mines découvertes sont des mines antichars. Une mine découverte sur un sentier, à proximité d'un champ. Ancien site de l'école abandonné (ancien cantonnement militaire)
	Kaguit			carrière latéritique inaccessible
Djibanar		Singher Diola		n'a pas été répertorié
Djibanar		Sicoumbran, Sicoun Manding, Sicoun Mancagne		sont répertoriés parmi les localités abandonnées et les populations ne sont toujours pas revenues.
Djibanar		Bindaba 1		
Niaguis		Aringhala		Le village est déplacé à côté de la route à Fanda
Niaguis		Fanghot		Le village s'est installé sur un autre site, à proximité de Niaguis
Boutoupa Camaracounda		Bidour		Retour constaté
Boutoupa Camaracounda		Bourofaye Bainouk		Retour constaté
Boutoupa Camaracounda			Boffa	Village est accessible maintenant
Boutoupa Camaracounda			Bindialoum Bainouk	Village est accessible maintenant
Boutoupa Camaracounda			Poubos	Village est accessible maintenant
Boutoupa Camaracounda		Billas		Le village n'est pas répertorié et doit être ajouté

Niaguis	Fanda			Découverte de deux mines
Niaguis	Gouraf			De nombreux accidents par mine dans le verger de Sara
Niaguis		Mandina Manjack		Le village est abandonné mais il est accessible
Niaguis		Mandina Thierno		Le village est abandonné mais accessible
Boutoupa Camacounda		Koumpentou		La localité est à classer dans le village de Yabone dont il constitue un quartier. Il est abandonné mais accessible
Niaguis		St Louis Mancagne		Le village est abandonné mais accessible. Les populations sont installées sur un nouveau site
Nyassia		Ahéga		Le village se nomme Ahéga au lieu de Abéga
Niaguis		Kabékar		Est un sous quartier de Mandina Manjack
Nyassia		Mahamouda	Mahamouda	Le village est abandonné mais n'est pas répertorié.
Nyassia		Kouring		Il n y a pas de retour constaté de populations
Nyassia				Corniche : Toubacouta, Badème , sortie Kaguitte : mine antichars découverte au milieu de la route
Djibidione		Koureg		Pas de retour de populations
Djibidione	suspecte			Piste qui quitte Baïpan – Diakoye Komboli
Sindian	suspecte			Piste Sindian - Balabassene
Sindian	suspecte			Piste Sidian- Leufeu, découverte de mine
Sindian	suspecte			Chantier abandonné de Tandime
Sindian	suspecte			Piste Sindian – Djaboudior- Frontière
Sindian	suspecte			Piste Sindian - Diocadou

Kataba 1		Kabakelle		Le village est abandonné mais accessible. il doit être ajouté à la liste parce qu'il n'a pas été répertorié
Niaguis	Verger de Sara à Gouraf			Le verger reste toujours suspect ainsi que le village.
Niaguis	Fanda			Découverte de deux mines
Santhiaba Manjack			Essoukoudiak	Retour de populations constaté

Comme informations complémentaires, la collecte a fait ressortir que :

- la localité de Médina inscrite dans la communauté rurale de Boutoupa Camacounda est déclarée inconnue ;
- la localité de Arighala Baïnounk répertoriée dans la communauté rurale de Niaguis n'existe pas
- toutes les localités répertoriées inaccessibles dans le Diouloulou excepté Aïnoumane (dont l'existence est à vérifier), sont accessibles et les populations ne se sont jamais déplacées. Elles sont donc à retirer de la dite liste. Pour Courame, le retour des populations est à vérifier
- la localité de Bassène (répertorié dans la communauté rurale de Diouloulou) est en fait un sous quartier de Djinaky où il n y a pas eu de déplacement de populations.
- la communauté rurale de Diouloulou est devenue commune et le village de Kataba1 chef lieu d'arrondissement et de communauté rurale

Au titre de la détermination des grands ensembles homogènes (villages centres), il a été retenu que la base de données devra être mise à jour par le CNAMS, en tenant compte des informations recueillies au niveau de l'atelier et transmise au Gouverneur de la Région de Ziguinchor qui se chargera en relation avec les autorités déconcentrées, plus au fait des réalités locales, de procéder à cette répartition.

En ce qui concerne les axes et pistes déterminants pour la circulation des personnes et des biens en vue de leur dépollution éventuelle, l'atelier a retenu de se référer au gouverneur qui pourra mettre à disposition les résultats de l'étude déjà effectuée et qui fait un état des lieux complet des pistes nécessaires à la relance des activités socio-économiques de la Région.

Les points inscrits dans l'agenda ayant été épuisés, il est revenu au Gouverneur de la Région de Ziguinchor de prononcer le mot de clôture. Ce dernier, après avoir remercié l'équipe du CNAMS pour la bonne organisation des travaux et les participants pour la qualité de leur contribution, a souhaité que de telles rencontres se tiennent autant que de besoin. Il a également lancé un appel pour un plus grand engagement de la part des populations et un esprit de dépassement de la part des belligérants.

Il a enfin souhaité aux participants un retour paisible, avant de déclarer clos l'atelier.

Fait à Kabrousse le 30 avril 2009

Les rapporteurs